

Projet de passe à poissons du plan d'eau du Val d'Auron

Bourges, le 15 octobre 2015



Le SIAB3A

- 55 communes
- 1 013 km² de bassin versant couvert
- env. 750 km de cours d'eau (permanents + temporaires)

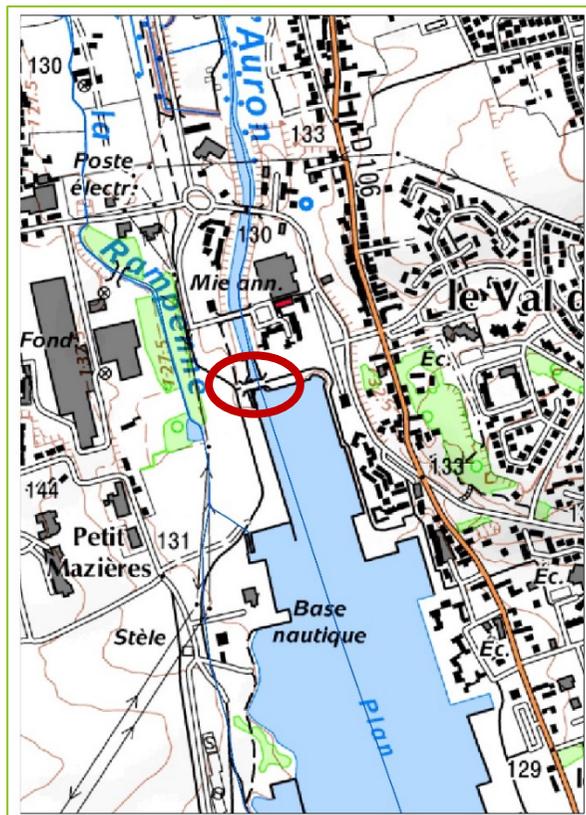
- ❖ Compétence « gestion des milieux aquatiques » transférée au SIAB3A
- ❖ Réalisation d'un état des lieux sur l'ensemble des bassins Auron-Airain
- ❖ Arrêté préfectoral publié en octobre 2014 validant le programme de travaux
- ❖ Un contrat territorial 2015-2019 signé en juin 2015



Intérêt Général

Localisation de l'aménagement

L'aménagement sera créé au niveau du barrage du plan d'eau du Val d'Auron

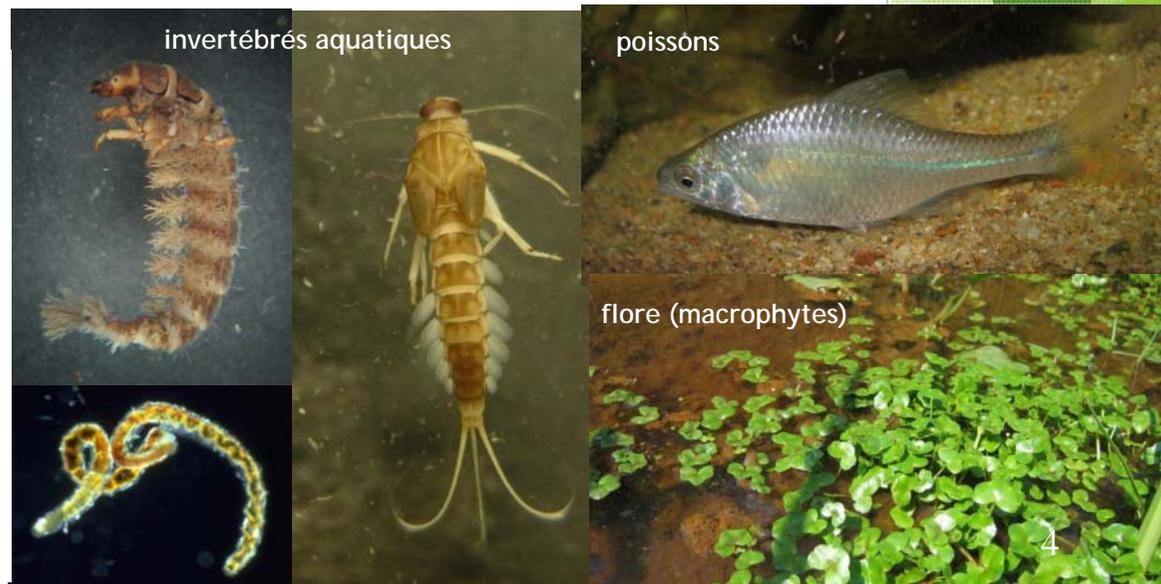
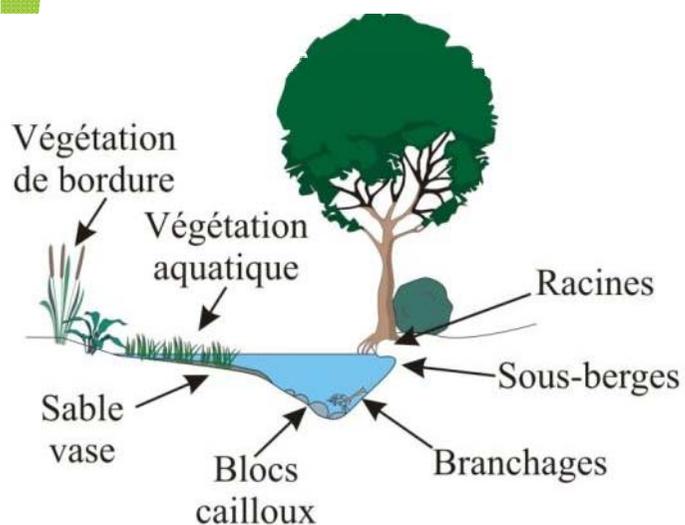
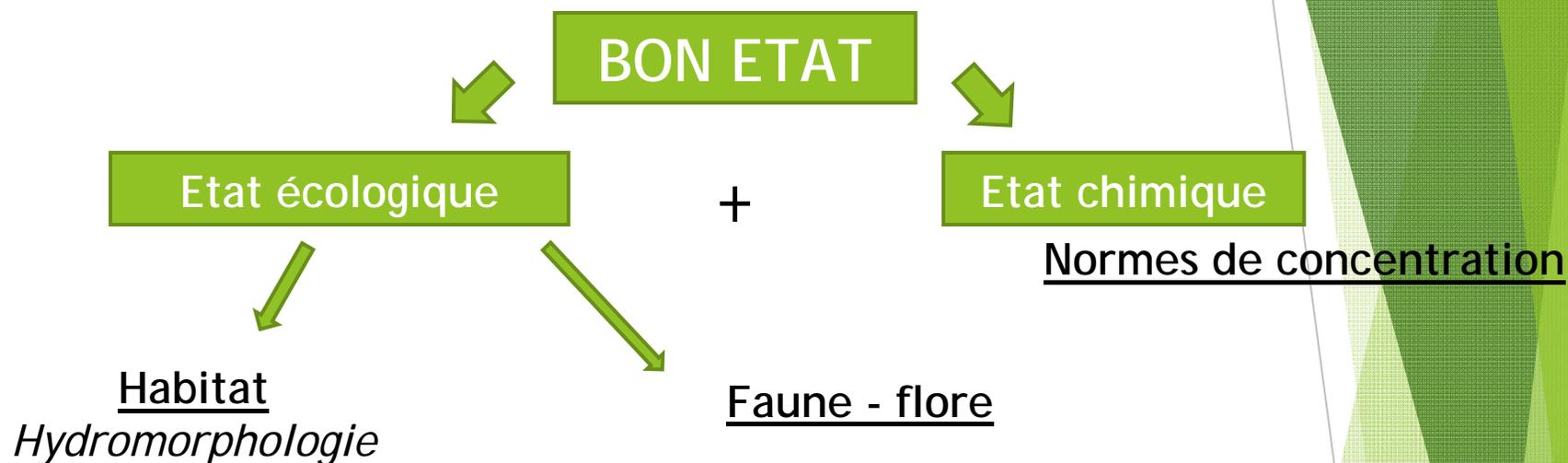


- Inauguré en 1977
- Superficie de 85 ha
- Longueur environ 2 200 m et largeur 400 m maximum



Une passe à poisson... dans quel but ?

La Directive Cadre européenne sur l'Eau de 2000



Une passe à poisson... dans quel but ?

La loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (2006) -> Code de l'Environnement

Décret d'application du L214-17 du CE - juillet 2012

- Obligation de rétablir la continuité écologique (piscicole et sédimentaire) sur l'Auron aval d'ici 2017.



Une passe à poisson... comment ?

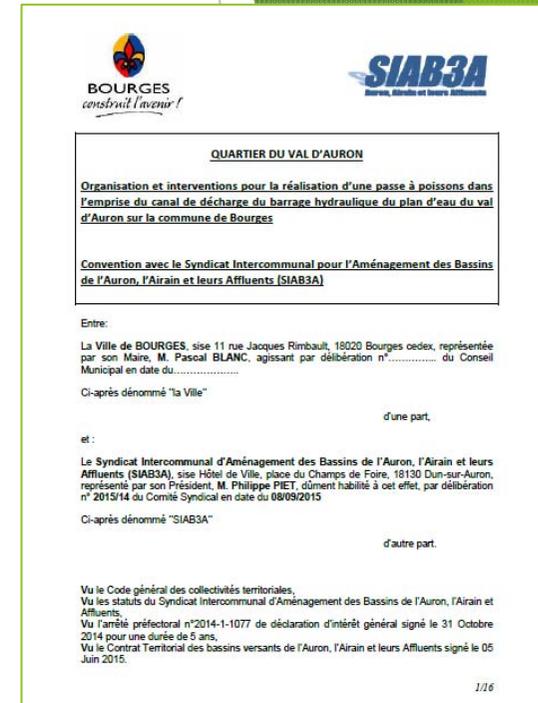
Convention entre la ville de Bourges et le SIAB3A

- ✓ Bourges: propriétaire de l'ouvrage
- ✓ SIAB3A: maître d'ouvrage et réalise le projet

➔ Travail collaboratif entre la ville de Bourges et le SIAB3A

➔ Répondre à une obligation réglementaire

➔ Améliorer la vie de la rivière



Une passe à poisson... pas d'autre solution ?

- 2012-2013: réalisation d'une étude pour rétablir la continuité écologique sur le plan d'eau du Val d'Auron
- Formation d'un comité de pilotage pour étudier la faisabilité des scénarios (ville de Bourges, services de l'état, ONEMA 18, Conseil Départemental, Conseil Régional, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Fédération de pêche, Nature 18, SMCanal de Berry,...)
- 3 scénarios étudiés

L'effacement du barrage

La rivière de contournement

La passe à poisson

Une passe à poisson... pas d'autre solution ?

L'effacement du barrage

- Plan d'eau de loisir avec de nombreuses activités (voile, aviron, pêche, ...)
- Refuge LPO et arrêté de protection de biotope
- Site devenu patrimonial

Projet coûteux
lié à l'extraction
des quantités de
sédiments

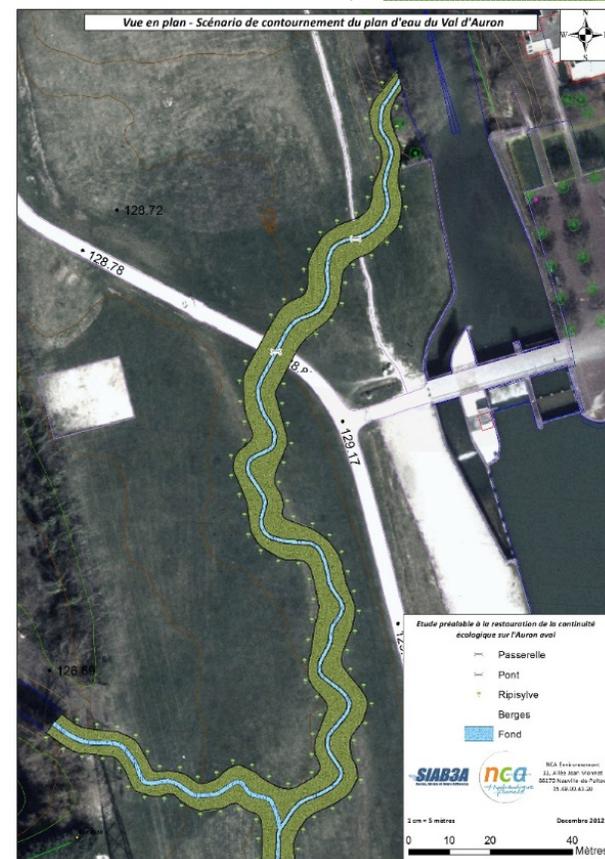
Scénario non développé

Une passe à poisson... pas d'autre solution ?

Le contournement du barrage

- Création d'une rivière de contournement en rive gauche du plan d'eau à partir de l'ancienne écluse de Mazières
- Dimensionnement du lit de la rivière (pente, largeur, forme des méandres, hauteur d'eau)

➔ Continuité piscicole rétablie sur l'Auron et la Rampenne



Coût estimé: 470 000 € HT

Une passe à poisson... pas d'autre solution ?

La réalisation d'une passe à poisson

- Création d'une passe à bassins successifs au niveau du canal de décharge
- Fractionnement des 3.5m de chute en plusieurs petites chutes avec des bassins intermédiaires
- Passe toutes espèces (en particulier pour brochet et anguille)

→ Continuité piscicole rétablie sur l'Auron

Coût estimé: 192 000 € HT



Ecluses du Rhin

L'aménagement plus en détail.

- Réalisation de 18 bassins d'une largeur de 1.5 m, pour une longueur totale de 54.6 m. La chute entre chaque bassin est fixée à 20 cm.
- L'ouvrage s'appuie sur l'ouvrage existant (pas de décaissage)
- Le débit réservé de l'Auron (280 L/s) transitera par la passe
- L'alimentation de la passe sera constante, basée sur la cote légale du plan d'eau (128.50 NGF)
- Le plan coté a été validé par l'ONEMA.



Gain
apporté

- ✓ Rétablissement de la continuité piscicole
- ✓ Aucun impact sur le fonctionnement actuel du barrage

Calendrier des travaux

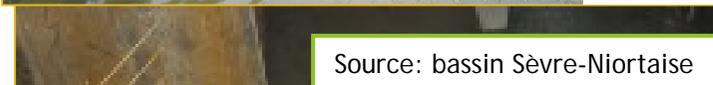
- Durée des travaux: environ 2 mois
- Période: printemps / été / automne 2016 ?

Dispositif de suivi:

- Suivi post-travaux des variables hydrauliques dans la passe à poissons
- Suivi piscicole avec réalisation d'une pêche électrique par an sur la station de suivi existante en amont



Source: SIAB3A



Source: bassin Sèvre-Niortaise

Une passe à poisson... son financement

Coût estimé: 192 000 € HT



50 %

96 000 € HT



15 %

28 800 € HT



15 %

28 800 € HT



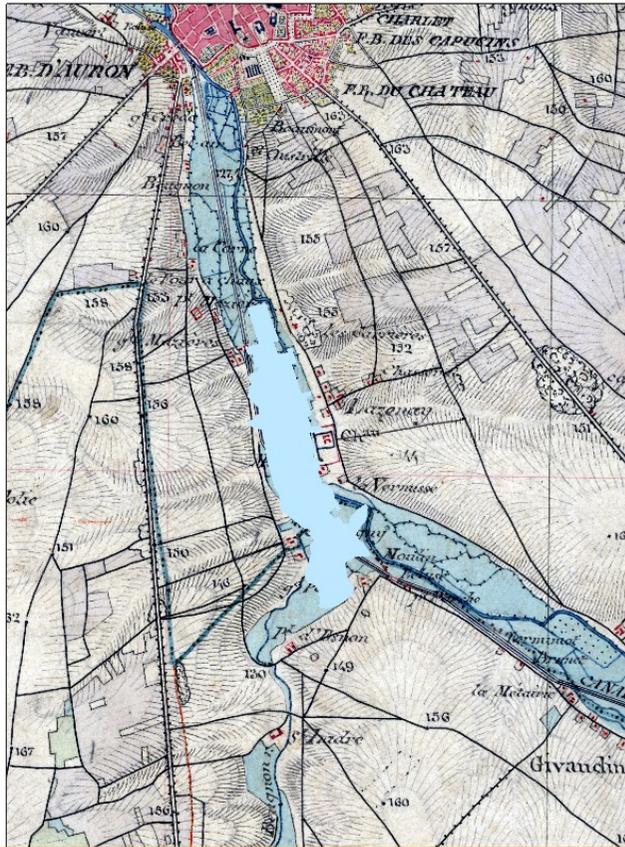
20 %

38 400 € HT

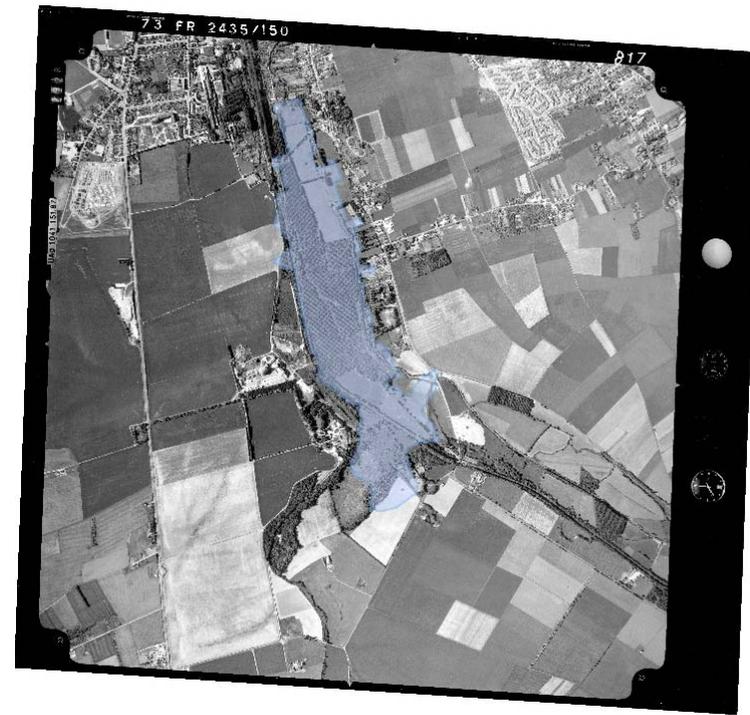
dont 20 000 TTC



Le plan d'eau du Val d'Auron... avant !



Carte d'Etat-major de 1840

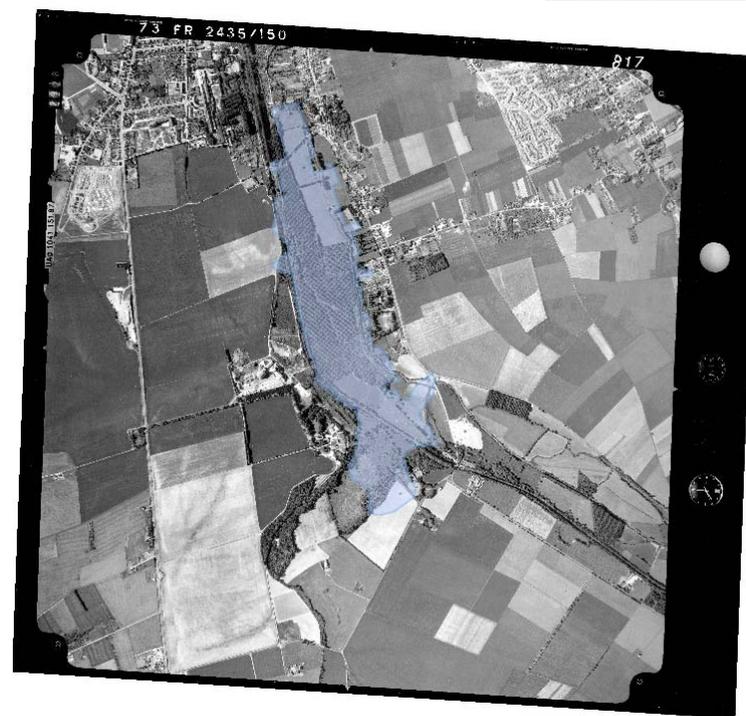


Le Val d'Auron en 1973

Le plan d'eau du Val d'Auron... avant !



Plan d'eau du Val d'Auron en
1977



Le Val d'Auron en 1973

Merci de votre
attention



Tél: 02.48.64.32.95

Courriel: auronairain@orange.fr

cecilefalque.siab3a@orange.fr
pascalinebonnin.siab3a@orange.fr
secretariat.siab3a@orange.fr